

Sociétés d'organe et fédérations

Publié le 25/02/2011, mis à jour le 19/02/2021 par SFR

Que sont les sociétés d'organe ?

Les sociétés d'organe se composent de spécialités d'organe et de fédérations créées entre 2004 et 2009 selon trois grandes thématiques transversales : oncologie (FIC : Fédération d'Imagerie du Cancer), radiologie interventionnelle (Fédération de Radiologie Interventionnelle), et la Fédération d'Imagerie Urgence.

Les représentants de ces sociétés et fédérations siègent à la commission nationale exécutive de la SFR.

Quels sont leurs rôles ?

La Société Française de Radiologie est la société savante qui représente la spécialité, harmonise la politique et réagit officiellement aux sollicitations extérieures. Les sociétés d'organe rassemblent une expertise médicale unique, dont l'essence vient d'une formation adaptée et complémentaire, d'activités diagnostiques et thérapeutiques spécialisées et de travaux de recherche. Elles assurent l'interface avec d'autres spécialités médicales, d'autres professionnels en lien avec l'imagerie, et aussi avec les sociétés européennes d'organe.



CI REOL



SFICV



SFIPP



SFNR



SIAD



SIGU



SIMS



SIT



SIFEM



FRI
FÉDÉRATION DE RADIOLOGIE
INTERVENTIONNELLE



FIC
FÉDÉRATION D'IMAGERIE
DU CANCER



FIU
FÉDÉRATION D'IMAGERIE
URGENCE